

URBRASCO T. T.

Secrétaire

Nolmans Lucienne
Rue Timmermans 28
1190 Bruxelles
☎ : 02/345.73.50

E-Mail : lucienne.nolmans@telenet.be

Section Tennis de Table

an 79

N° 06

Pg 1 17

Saison 2024-2025

Bruxelles, le 20 octobre 2024

RAPPEL aux secrétaires

Quand vous recevez un avis de changement de jour ou de lieu de rencontre pour l'inter club, nous vous rappelons que le règlement sportif prévoit de confirmer l'accord avec copie au secrétariat.

Nous insistons car, par exemple, suite à la décision de la ville de BXL de rendre la salle de l'ASCTR inaccessible plusieurs jours lors des matches de foot, le secrétaire de CTT Prof a envoyé début octobre un mail aux secrétaires concernés par l'avancement du match du 5 nov. au 22 oct. Il a reçu un retour de 2 secrétaires, rien du 3^{ème}. Le 10 oct. Lucienne a envoyé un mail à ce secrétaire, lui demandant de réagir. Ce mail a été lu en fin de la semaine mais le secrétaire a averti les joueurs le 16 oct. Pour finir il y a eu un accord pour une inversion de match en dernière minute. Ce sont des choses à éviter par une bonne communication. Par ailleurs il est fortement conseillé de lire les BO qui sont un outil de communication en cas de distraction de votre secrétaire.

1. Championnat :

a) Forfaits – Semaine 5

	<u>Partiels</u>	<u>Totaux</u>
Div. H	<u>TIB A – SPRS A</u> Mercedes A – <u>AEZ A</u>	
Div. 4	S N TT A – <u>CPASB B</u>	

Les amendes réglementaires sont appliquées aux cercles soulignés (art.19)

b) Modifications de la rencontre Semaine 6 (2^{ème} insertion)

Ceci concerne :

Div. H CTT Profs A – Mercedes A

Div. 1 CTT Profs B – Fluxys A

Comme il y a une rencontre de Foot la semaine du 5/11, ces rencontres se joueront le **22-10** dans le local de l'ASCTR : **Avenue de Marathon 1, 1020 Bruxelles**

Div. 2 CTT Profs C – Intero A

Comme il y a une rencontre de Foot la semaine du 5/11, cette rencontre se jouera le **23-10** dans le local de INTERO

Div. 3 Sibelga A – ATTPV B

Div. 5 Sibelga B – TIB D

Ces rencontres du jeudi 7/11 sont déplacées au lundi **4-11**

c) **Modifications de la rencontre Semaine 8 (2^{ème} insertion)**

Ceci concerne :

Div. 3 Sibelga A – ATTPV B

Cette rencontre du jeudi 28/11 est déplacée au lundi **25-11**

2. **Challenges par équipes, changement de formule**

Afin de rendre les challenges plus attractifs, à partir de la saison 2024-2025, les deux challenges se déroulent dans un premier temps par poules de 3 ou 4 équipes selon le nombre d'inscriptions. Dans un second temps, il y aura des demi-finales et une finale

L'équipe citée en premier lieu dans chaque accolade est **visitée**. Elle fournit par conséquent le local, les balles et les feuilles d'arbitrage et fait parvenir au secrétariat la feuille d'arbitrage **dans les 24 heures**. Elle téléphone en outre le résultat du jeudi le vendredi matin au secrétariat.

Les challenges par équipes dont le règlement figure sur le site dans la partie Règlement - Challenge par équipes, débiteront la semaine du 16.12 au 19.12.2024.

Qualification des joueurs appelés à disputer les challenges par équipes

Une équipe qui dispute un Challenge doit être composée des trois joueurs ayant été alignés le plus grand nombre de fois dans les rencontres de cette équipe au cours des 9 premières rencontres de la saison.

Si deux ou plusieurs joueurs ont été alignés un même nombre de rencontres avec l'équipe concernée, le choix entre ces joueurs, est libre. Si un ou plusieurs joueurs, en ordre utile pour être alignés, ne participent pas à une rencontre de challenge, le club peut le ou les remplacer par n'importe quel autre joueur dont le classement individuel est égal ou inférieur à celui du joueur à remplacer.

Un joueur ne peut en tout cas disputer le tour final que dans une seule équipe d'une même catégorie. Rappelons que cette compétition se déroule par HANDICAP (voir tableau dans la partie règlement) et ne comporte pas de double.

Un formulaire d'inscription ou de désistement est annexé au présent B.O.

Il doit être complété par **TOUS LES CLUBS AFFILIES EN ACTIVITE** et renvoyé au secrétariat (par E-mail) **AU PLUS TARD le 27.11.2024**

Tout club n'ayant pas renvoyé le formulaire dans le délai prescrit, se verra pénalisé de l'amende réglementaire de 12,50 euros (art.7 du règlement sur le site)

Les tableaux des challenges paraîtront en temps utile dans un prochain B.O.

3. **Résultats et Classement de la Semaine 5**

Voir pages 4 du présent B.O.

LE COMITE EXECUTIF

TENNIS DE TABLE

Fondée le 30-10-1946

Secrétariat :

Lucienne NOLMANS

Rue Timmermans, 28

1190 Bruxelles

Tél: 02/345.73.50

E-Mail: urbrasco.tt@telenet.be

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION OU DE DESISTEMENT
AUX CHALLENGES PAR EQUIPES**

Cercle :.....

Je soussigné, secrétaire du cercle précité procède par la présente à l'inscription ou au désistement des équipes suivantes pour les Challenges par équipes organisés par l'URBRASCO T.T. ;

Equipe A	Division :	Série :	Participe - Ne participe pas (1)
Equipe B	Division :	Série :	Participe - Ne participe pas (1)
Equipe C	Division :	Série :	Participe - Ne participe pas (1)
Equipe D	Division :	Série :	Participe - Ne participe pas (1)
Equipe E	Division :	Série :	Participe - Ne participe pas (1)

(1) Biffer la mention inutile

Le secrétaire du cercle

(Signature)

A renvoyer **par mail, au plus tard le 27 novembre 2024** au secrétariat
Lucienne NOLMANS - E-mail: urbrasco.tt@telenet.be

AVIS IMPORTANT : Sous peine d'amende (voir art. 7 du règlement des challenges par équipes), il est **obligatoire** pour toutes les équipes de compléter ce formulaire et de le faire parvenir dans le délai prescrit au secrétariat.

Résultats et Classements - Semaine 5 - du 14 au 17.10.2024

Division Honneur

T.I.B. A	-	S.P.R.S. A	3	-	5
Mercedes A	-	A.E.Z. A	7	-	3
CTT PROFS A	-	B.N.B. A	3	-	7
POLBRUNO-Evere A	-	Phénix TT A	4	-	6
Phénix TT B	-	R.T.B.F. A	2	-	8

Division 1

Partenamut A	-	BNP Paribas Fortis B	6	-	4
Fluxys A	-	A.E.Z. B	4	-	6
CTT PROFS B	-	S.A.B.C.A. A	2	-	8
A.T.T.P.V. A	-	Cour des Comptes A	9	-	1
BNP Paribas Fortis A	-	R.T.B.F. B	7	-	3

	J	G	P	N	Fft	Pts
Mercedes A	5	4	0	1	0	14
POLBRUNO-Evere A	5	4	1	0	0	13
Phénix TT A	5	3	1	1	0	12
R.T.B.F. A	5	3	1	1	0	12
S.P.R.S. A	5	3	2	0	0	11
Phénix TT B	5	3	2	0	0	11
B.N.B. A	5	1	4	0	0	7
CTT PROFS A	5	1	4	0	0	7
T.I.B. A	5	0	3	2	0	7
A.E.Z. A	5	0	4	1	0	6

	J	G	P	N	Fft	Pts
BNP Paribas Fortis A	5	4	0	1	0	14
A.E.Z. B	5	4	1	0	0	13
S.A.B.C.A. A	5	3	0	2	0	13
Cour des Comptes A	5	2	2	1	0	10
R.T.B.F. B	5	2	2	1	0	10
BNP Paribas Fortis B	5	2	3	0	0	9
A.T.T.P.V. A	5	2	3	0	0	9
Partenamut A	5	2	3	0	0	9
Fluxys A	5	1	3	1	0	8
CTT PROFS B	5	0	5	0	0	5

Division 2

Partenamut B	-	T.I.B. B	5	-	5
Intero A	-	A.E.Z. C	0	-	10
CTT PROFS C	-	S.A.B.C.A. B	5	-	5
POLBRUNO-Evere B	-	BNP Paribas Fortis C	10	-	0
R.T.B.F. C	-	Bye	0	-	0

Division 3

C.P.A.S.B. A	-	POLBRUNO-Evere C	0	-	10
Mercedes B	-	A.M.I. A	4	-	6
Bxl Finances A	-	Intero B	6	-	4
A.T.T.P.V. B	-	Phénix TT C	9	-	1
Sibelga A	-	T.I.B. C	0	-	10

	J	G	P	N	Fft	Pts
POLBRUNO-Evere B	5	5	0	0	0	15
T.I.B. B	5	3	1	1	0	12
A.E.Z. C	5	3	2	0	0	11
R.T.B.F. C	4	1	1	2	0	8
S.A.B.C.A. B	4	1	2	1	0	7
CTT PROFS C	4	1	2	1	0	7
Partenamut B	4	1	2	1	0	7
BNP Paribas Fortis C	5	0	3	2	0	7
Intero A	4	0	2	2	0	6
Bye	0	0	0	0	0	0

	J	G	P	N	Fft	Pts
POLBRUNO-Evere C	5	4	1	0	0	13
A.T.T.P.V. B	5	4	1	0	0	13
A.M.I. A	5	3	1	1	0	12
T.I.B. C	5	3	1	1	0	12
Mercedes B	5	3	2	0	0	11
Phénix TT C	5	2	3	0	0	9
Bxl Finances A	5	2	3	0	0	9
C.P.A.S.B. A	5	1	3	1	0	8
Sibelga A	5	1	4	0	0	7
Intero B	5	0	4	1	0	6

Division 4

BNP Paribas Fortis D	-	Forever A	1	-	9
Bye	-	Tractebel A	0	-	0
CTT PROFS D	-	S.A.B.C.A. C	6	-	4
Maccabi A	-	S.N. TT B	9	-	1
S.N.TT A	-	C.P.A.S.B. B	7	-	3

Division 5

Partenamut C	-	Sibelga B	3	-	7
B.N.B. B	-	A.E.Z. D	3	-	7
Bxl Finances B	-	Bye	0	-	0
S.P.R.S. B	-	S.N. TT C	7	-	3
R.T.B.F. D	-	T.I.B. D	9	-	1

	J	G	P	N	Fft	Pts
Maccabi A	5	5	0	0	0	15
S.N.TT A	4	4	0	0	0	12
Forever A	5	3	2	0	0	11
CTT PROFS D	5	3	2	0	0	11
BNP Paribas Fortis D	5	2	2	1	0	10
S.A.B.C.A. C	4	1	3	0	0	6
S.N. TT B	4	1	3	0	0	6
Tractebel A	4	0	3	1	0	5
C.P.A.S.B. B	4	0	4	0	0	4
Bye	0	0	0	0	0	0

	J	G	P	N	Fft	Pts
R.T.B.F. D	5	4	0	1	0	14
Bxl Finances B	4	4	0	0	0	12
S.P.R.S. B	4	3	1	0	1	9
A.E.Z. D	5	2	3	0	0	9
Partenamut C	5	2	2	1	1	9
B.N.B. B	4	2	2	0	0	8
Sibelga B	4	1	2	1	0	7
S.N. TT C	5	0	4	1	0	6
T.I.B. D	4	0	4	0	0	4
Bye	0	0	0	0	0	0